

L'ABEILLE SAINTONGEISE

Bilan des actions de lutte contre le frelon asiatique en 2025

Depuis 2019 les actions de piégeage ont été en progressant tant par le nombre de pièges distribués par la commune que par la persévérance des piégeages.

La mise à disposition de nouveaux pièges par la commune permet une couverture importante de tout l'espace communal.

Selon les années, la présence du frelon asiatique a été plus ou moins importante. Deux années noires à signaler : 2023 et 2025. Les frelons sont très sensibles à une mauvaise météo qui contrarie le développement des nids. Mais ils sont toujours là et dès que le temps le permet le nombre de frelons asiatiques croit rapidement. On ne peut pas se permettre de relâcher la pression et la persistance du piégeage est de plus en plus indispensable.

Difficile de donner un nombre de reines prises au printemps 2025 sur la commune mais pour en donner une idée dans les 6 pièges que j'ai installés 600 reines se sont faites piéger.

L'autre moyen de lutte c'est la destruction des nids signalés par les habitants de la commune.



C'est une décision importante prise en 2025 par le Maire, Jean-Luc Marchais, de faire prendre en charge par la commune le coût de la destruction des nids. C'est un apiculteur adhérent à l'Abeille Saintongaise et détenteur de la certification biocide qui s'est chargé de cette opération. Le bilan est conséquent : 11 nids ont été détruits au cours de l'automne 2025. Quelques autres nids ont été découverts à la chute des feuilles et déjà abandonnés. Ce qui sous-entend que les jeunes reines issues de ces nids seront présentes au printemps suivant sachant qu'un gros nid peut élever jusqu'à 600 reines.

Si les 11 nids n'avaient pas été détruits c'était environ 8000 reines présentes au printemps suivant.

Cette lutte contre le frelon asiatique est un combat de longue haleine qui nécessite implication et persévérance. En attendant le produit miracle à mettre dans les pièges n'attirant que les frelons et un moyen performant de détection des nids, il nous faut continuer la lutte pour protéger au mieux les pollinisateurs et en particulier les abeilles mellifères.

Le président : Jean-Louis Renard